



Le scandale de l'inspection du travail doit cesser !

Les organisations syndicales de la Seine-Saint-Denis ont été reçues par l'administration centrale du ministère et par le directeur régional d'Ile-de-France à la DGT.

Judi 3 juin 2021, plusieurs dizaines d'agent-e-s du ministère du travail, essentiellement venu.es de Seine-Saint-Denis, mais aussi, en solidarité, de Paris et de Seine-et-Marne, se sont réuni.es devant la Direction Générale du Travail (DGT) pour revendiquer un plan massif de recrutement à l'inspection du travail et dans les autres services de son ministère.

Ce rassemblement, initié par l'intersyndicale interprofessionnelle CGT – FO – CFDT – CFE CGC – CFTC – SOLIDAIRES – FSU - UNSA du 93 et l'intersyndicale CGT – FSU – SUD SOLIDAIRES du service départemental du ministère du travail du 93, intervenait dans la continuité de la mobilisation débutée depuis maintenant plus de 18 mois par les agent.es de l'inspection du travail.

Depuis plus de cinq ans, des communes de la Seine-Saint-Denis sont privées d'agent.es de contrôle de l'inspection du travail faute de recrutements suffisants au ministère du travail.

Les agent-e-s se sont retrouvé-e-s à devoir effectuer, en plus de leur poste, les missions non assurées en raison de l'insuffisance des effectifs. Cette surcharge de travail a eu des conséquences sur leur santé et sur le service rendu aux usager-e-s qui s'est automatiquement dégradé. Ils et elles ont alerté de nombreuses fois leur hiérarchie pour trouver une solution à cette situation, particulièrement préjudiciable pour les salarié-e-s des secteurs concernés. Néanmoins cette dernière n'a jamais trouvé utile de donner suite.

Dans ces circonstances, en l'absence de réaction de leur administration, les agent.es de l'inspection du travail ont donc pris collectivement la décision en novembre 2019 de refuser d'effectuer ces « intérim structurels » (par ailleurs illégaux car un intérim est censé être temporaire) avec le soutien des organisations syndicales de leur administration.

Depuis, hormis des tentatives de pressions individuelles pour faire cesser la mobilisation, aucune réponse n'a été apportée.

En parallèle, la situation a continué à se dégrader et, au-delà de l'inspection du travail, le manque d'effectifs s'est fait de plus en plus criant dans l'ensemble du service départemental de Seine-Saint-Denis. **Au 1^{er} juillet ce seront 11 sections d'inspection du travail – soit plus de 20% des postes – qui n'auront pas de titulaires. Plus de 100 000 salarié-e-s du département sont ainsi privés d'accès à un service public essentiel.**

Il a fallu que l'intersyndicale interprofessionnelle de Seine-Saint-Denis écrive à la ministre et qu'un rassemblement soit organisé devant la DGT le 3 juin pour que les agent-e-s soient enfin reçus.

Une délégation de l'intersyndicale interprofessionnelle et de militant-e-s syndicaux représentant les agent-e-s mobilisé.es a été reçue par des représentants des administrations centrales du ministère et par le directeur régional d'Ile-de-France.

Ces derniers ont été forcés de reconnaître l'insuffisance des recrutements programmés (300 sur les trois prochaines années) compte tenu des postes déjà vacants et des départs en retraites prévus (plus de 700). Les prochaines entrées en fonction d'inspecteurs et d'inspectrices du travail n'auront lieu que dans un an, et couvriront à peine le tiers des besoins en Ile de France. Le DRH a vanté la nouvelle procédure de recrutement ouverte aux fonctionnaires de catégorie A en provenance d'autres administrations, mais aucun poste n'est proposé en Seine-Saint-Denis dans ce cadre.

Les organisations interprofessionnelles ont affirmé leur exigence d'un service public de qualité en Seine-Saint-Denis, où le besoin de services du ministère du travail forts se fait tout particulièrement sentir du fait de la vulnérabilité économique de la population – qui s'est encore aggravée avec la crise sanitaire - et des nombreux plans de licenciement prévus ou déjà en cours.

Elles ont donc demandé à ce que la ministre du travail s'engage très rapidement sur une augmentation des recrutements afin qu'à minima tous les postes existants soient pourvus.

Elles ont mis en garde les représentants du ministère du travail contre toute tentative de culpabilisation et de représailles vis-à-vis des agent-e-s mobilisé-e-s : si le service dû aux usager-e-s ne peut plus être rendu, c'est la faute aux politiques d'austérité menées par le gouvernement. L'argent existe pour financer les emplois nécessaires, encore faut-il avoir le courage politique d'aller le chercher !

Les organisations interprofessionnelles et les représentant-e-s des agent-e-s mobilisé-e-s ont affirmé leur détermination à poursuivre la mobilisation, jusque devant le ministère du travail ou à Bercy si nécessaire ! D'autant que les services du ministère du travail d'autres départements d'Ile de France, confrontés à la même situation, s'appêtent à les rejoindre dans la mobilisation.

Une journée d'action nationale est d'ores et déjà appelée par les syndicats du ministère du travail le 22 juin prochain, en défense des effectifs, ainsi que contre les effets délétères de la réforme de l'OTE entrée en vigueur le 1^{er} avril dernier.

Bobigny le, 8 juin 2021.